

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de GRÉZILLAC

Département de la GIRONDE

33420

Arrondissement de LIBOURNE

EXTRAIT

Canton des Coteaux de Dordogne

DU REGISTRE DES

Téléphone : 05.57.84.52.10

DÉLIBÉRATIONS

Télécopie : 05.57.84.67.51

Ouverture du lundi au jeudi

De 13h30 à 17h30,

Le vendredi de 9h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

L'an deux mille vingt-trois le 11 avril à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX – Maire.

Date de convocation : 6 avril 2023.

Nombre de Membres

En exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 14

Présents : Claude NOMPEIX, René PREVOT, Marie-Hélène BOUSQUET, Catherine THOMAS, Jean-Christophe BONHOURE, Jean-Claude DUMONT, Yohan GARCIA, Alain GREIL, Christophe HOTIER, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Guillaume LESPINGAL, Didier NEBREDIA, Isabelle TICHON.

Absent : Serge MIO

Secrétaire : René PREVOT

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022.

Délibération n°2023_16

N° d'ordre : 2023-11-04-03

Le conseil municipal, réunit sous la présidence de Monsieur Claude NOMPEIX, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2022, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, décide :

1- Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :		130 328,70 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)		
:		266 254,89 €
Part affectée à l'investissement :	1068 n-1	21 740,85 €
Résultat de clôture à affecter :		374 842,74 €

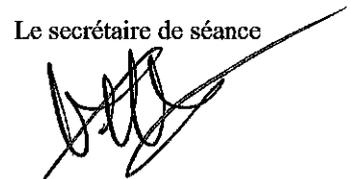
2- Besoin réel de financement de la section d'investissement

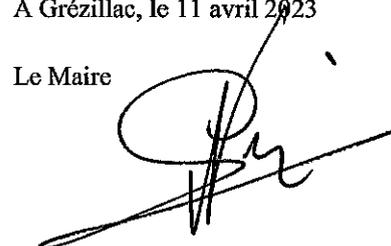
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :		43 266,65 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)		
:		-20 237,59 €
Résultat comptable cumulé :		23 029,06 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		0,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :		0,00 €
Solde des restes à réaliser :		0,00 €
Besoin (-) ou Excédent (+) réel de financement		23 029,06 €

3 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire	
En couverture du besoin réel de financement dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
En dotation complémentaire en réserve : (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
SOUS TOTAL (1068)	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002)	374 842,74 €
TOTAL :	374 842,74 €
Résultat déficitaire en report en compte débiteur	0,00 €
(recette non budgétaire au compte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)	

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture le :
Et de la publication sur le site internet de la commune le :

Le secrétaire de séance

René PREVOT

Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
A Grézillac, le 11 avril 2023
Le Maire

Claude NOMPEIX